



**PRÉFET
DU VAR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Plan d'action départemental de restauration de la sécurité du quotidien

Dossier de presse
21 février 2025



Parce que l'on ne protège bien que ce que l'on connaît bien, j'ai voulu que dans chaque département, au plus près des réalités locales, des actions ciblées soient pensées et menées pour lutter plus efficacement contre cette délinquance qui empoisonne la vie des Français.

C'est le sens de ces plans départementaux de restauration de la sécurité du quotidien, conçus par les préfets, avec nos forces de l'ordre et de nombreux acteurs concernés par la protection de nos compatriotes.

Ces plans reposent donc sur une philosophie d'action à laquelle je crois : la subsidiarité. Dans notre État encore trop jacobin, elle est essentielle. Car Paris ne sait pas tout ! Ce n'est pas au ministre que je suis de dire quelle patrouille placer à tel carrefour : la sécurité du quotidien est d'abord une affaire de terrain.

J'ai choisi de faire confiance aux acteurs de terrain. Et ce choix était le bon.

Car sous l'autorité de chaque préfet, un travail exceptionnel et inédit a été réalisé, pour dresser, à travers des diagnostics territoriaux, une cartographie précise et complète de la délinquance, dans chaque département. Désormais, et à partir de cette cartographie, des actions ciblées vont être lancées. Elles seront nécessairement différentes selon les départements, mais elles devront être convergentes quant à l'objectif poursuivi : obtenir des résultats. Car c'est ce que les Français nous demandent.

Nous les obtiendrons. Car les préfets ont fait le choix de méthodes qui ont prouvé leur efficacité. C'est le renforcement de la présence et de la visibilité de nos forces de l'ordre, pour rassurer les citoyens et dissuader les délinquants. C'est la concentration des efforts sur les lieux les plus propices à la délinquance ou les profils les plus problématiques. C'est aussi l'action conjointe avec la Justice et la relation essentielle avec les Maires.

Ensemble, tous ces plans départementaux dessinent désormais comme un vaste plan de bataille au service d'une même exigence de fermeté : garantir l'ordre républicain, pour protéger tous les Français, où qu'ils résident. Être protégé : c'est le premier droit de chaque citoyen et donc le premier devoir de l'État. Je veux saluer tous les courageux du ministère de l'Intérieur qui dans chaque département mènent ce combat républicain, contre l'impunité et pour la sécurité des Français. Ils sont la fierté de notre ministère.

Bruno RETAILLEAU
Ministre d'État, ministre de l'Intérieur.

Afin de mieux prendre en compte la délinquance du quotidien sur le territoire national, le ministre de l'Intérieur a demandé aux préfets de décliner des plans d'actions départementaux visant à restaurer durablement la sécurité du quotidien pour nos concitoyens.

Dans le Var, le plan d'action départemental de restauration de la sécurité du quotidien (PADRSQ) a été élaboré avec le concours des forces de sécurité intérieure, en lien étroit avec les élus du territoire et en associant aussi les services de l'État qui concourent à la sécurité publique, les polices municipales, les associations et les bailleurs sociaux.

► Faire un diagnostic

Le premier objectif a consisté à dresser ensemble un diagnostic partagé dans chacun des trois arrondissements du département : Toulon, Brignoles et Draguignan.

Chacun de ces arrondissements rencontre en effet des problématiques de sécurité différentes. Les élus, notamment les maires qui connaissent bien leur territoire et la nature des actes et délits commis sur leur commune, ont joué un rôle important dans l'identification du type de délinquance et leurs causes afin de proposer des solutions concrètes et opérationnelles pour agir en faveur de la sécurité de nos concitoyens.



► Cibler les axes d'amélioration pour renforcer la sécurité

Des axes d'amélioration ont aussi été envisagés pour renforcer non seulement la sécurité de manière objective, mais également le ressenti de la population.

Un ensemble de modes d'actions a été développé au travers du continuum de sécurité en usant de tous les leviers : administratifs, judiciaires, fiscaux et en utilisant de nouveaux outils technologiques (drones, caméras...)

► Communiquer

Enfin, il s'agit aussi de faire savoir, « dire ce qu'on fait », notamment dans les instances partenariales existantes tels que les groupe de partenariat opérationnel (GPO) ou lors d'échanges avec les comités locaux d'intérêt (CIL). Les opérations menées feront ainsi l'objet d'une communication régulière en valorisant les actions communes mises en œuvre au bénéfice de la sécurité de la population.

Narcotrafic



Poursuivre les opérations « antistup » sur l'ensemble du territoire

Déploiement de l'arsenal administratif : contrôle des commerces et fermetures éventuelles, vidéoprotection, utilisation des drones...

Systématisation des contrôles : personnes, véhicules, parties communes, caves... mais aussi sur le net pour s'adapter à l'ubérisation

Renforcement de la présence des forces de sécurité intérieure sur le terrain

Actions en synergie avec les polices municipales, les sociétés de sécurité, mais aussi les bailleurs, les éducateurs et les médiateurs

Saisie des biens des trafiquants et recours à des services spécialisés pour tout financement suspect

Resserrement des conditions d'admission au séjour

Création d'un local de rétention administratif au sein du commissariat de La Seyne-sur-Mer

Renforcement des contrôles sur le réseau ferré et les axes routiers identifiés comme point de passage de personnes en situation irrégulière

Immigration illégale



Faciliter l'accueil et le traitement des plaintes, améliorer la prise en charge des victimes

Création d'une nouvelle maison des familles à Draguignan et d'une salle d'audition MELANIE supplémentaire à Brignoles

Développer des postes d'intervenants sociaux dans les commissariats et les gendarmeries. Un 8ème poste est en cours de création

Éloignement du foyer des auteurs de violences familiales pour mieux protéger les victimes

Former tous les fonctionnaires de voie publique et d'investigation

Violences intrafamiliales



Renforcer les contrôles auprès des particuliers comme des professionnels

Poursuivre les actions de prévention en direction d'un large public : scolaires, jeunes, professionnels, motards...

Renforcer les contrôles sur la poly-consommation (stupéfiants et alcools)

Relever les sanctions administratives (suspension de permis, immobilisation des véhicules)

Insécurité routière



Atteintes aux biens et incivilités



Renforcer la présence des forces de sécurité intérieure sur la voie publique, notamment en zone rurale avec un maillage resserré des unités de gendarmerie nationale (Cuers, Vidauban...)

Étendre le dispositif de participation citoyenne pour faire remonter les informations aux forces de sécurité intérieure

Appuyer l'action des maires, notamment sur les rappels à l'ordre.

Développer les partenariats avec les polices municipales

Systématiser l'exploitation des systèmes de vidéosurveillance des communes